

Décision

Générale

colonial

Décision n° 102 29 janvier 1951

n° 102 29

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
29 janvier 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef infirmier des T. C. Devaud (André) est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé, en qualité d'infirmier du Dispensaire de Tadjoura, en remplacement de l'infirmier contractuel Saint-Eloy rapatriable, et pour compter du 10 janvier 1951, date de son débarquement sur le Territoire.